

Conseil de Quartier Centre-Ville Bagnolet

Réunion du 21 janvier

Ordre du Jour :

Lancement et organisation du Conseil de quartier du Centre-ville.

Présents :

Référents de quartier :

Paule BOUTON
Maxime BRESSOLES
Zaian ESTEVE-VALLES
Jean-Batiste MARCEL
Pierre VIONNET
Jean WOHRER

excusée :

Rosalind FAY

Elus :

Tony DI MARTINO, Maire de Bagnolet
Olivier TARAVELLA, Conseiller délégué aux finances, référent
Emilie TRIGO, Adjointe à la culture, référente
Mohamed HAKEM, 1er Adjoint
Cédric PAPE, Adjoint au développement économique, commerces, artisanat
El Miloud KANFOUDI, Adjoint à la démocratie locale
Claude WOHRER, Adjointe à la santé
Merouan HAKEM, Adjoint aux déplacements et de la vie associative

Habitants du quartier ayant laissés leurs coordonnées :

- 39 personnes

Déroulement de la réunion :

1/ accueil – présentation animateur

Jean WOHRER est l'animateur de cette réunion.

Maxime BRESSOLES et Pierre VIONNET gèreront les prises de paroles et le Compte rendu de cette réunion

2/ règlement intérieur

Proposition de règles communes pour la tenue des réunions de quartier Centre-ville :

- Choix de l'animateur : Celui-ci sera tournant et sera choisi à la fin de la réunion précédente.
=> Décision validée

- les prises de paroles : un animateur choisi en début de réunion en sera responsable. Chaque habitant souhaitant s'exprimer demandera son tour de parole. Chacun devra s'exprimer dans un temps raisonnable, respecter le temps de parole de l'autre et son ordre de passage.
=> Décision validée

- interventions constructives : chaque intervention doit être constructive, faire avancer le débat. Il ne doit pas y avoir d'attaque personnelle. Un constat n'a de sens que si des pistes ou une proposition de solution est proposée.

=> Décision validée

- groupes de travail : il est proposé d'organiser des groupes de travail par thèmes pour alimenter le conseil de quartier en propositions. Chaque groupe constitué, fera un point d'avancement de ses travaux par la voix de l'un de ses représentants. Ces points se feront idéalement à chaque conseil de quartier.

=> Décision validée

- questions aux élus : à chaque conseil, un temps sera réservé aux questions aux élus. Ceux-ci présents, pourront répondre en séance et/ou répondre au conseil de quartier suivant.

=> Décision validée

- **Le règlement du conseil de quartier est validé.**

3/ Groupes de travail : Thèmes à traiter

Le conseil de quartier s'est exprimé pour proposer les différents thèmes à traiter. Il en ressort les grands thèmes suivants :

1 - la propreté / circulation :

- nettoyage voirie / traitement des tags / entretien mobilier urbain / hygiène et sécurité
- Stationnement / circulation / sécurité routière

2 - l'aménagement / une ville plus belle :

- constructions nouvelles / PLU / ZAC benoit hure / écoles nouvelles / dalle des mercuriales / participations des écoles d'archi / ...
- végétalisation / traitement des façades des bâtiments publics (fresques ?) / mettre l'art dans la ville / ...

3 - le développement économique / locaux communaux :

- tissus commercial existant et futur / implantation de l'artisanat / ...
- destination du château de l'étang / destinations des locaux communaux vides ...

Remarques :

a/ ci-dessous le lien sondage qui existe sur le site de la mairie:

<https://docs.google.com/forms/d/12NCAH1jWHk68kxbdF0ZdXYXKWvDzJovGGEjHy8w7iSA/viewform>

b/ Organiser une visite du quartier pour faire un état des lieux (à organiser dans les prochaines semaines)

c/ demande d'ajouter le lien de la page Facebook du « quartier centre-ville » :

<https://fr-fr.facebook.com/pages/Quartier-Bagnolet-Centre-ville/500568593358277>

d/ hors réunion, il a été proposé de faire un intergroupe sur le sujet Pole Gallieni avec le Conseil de Quartier Centre-Sud. Contact sera donc pris.

e/ lien concernant une étude de 2009 sur le pole Gallieni

<http://www.apur.org/etude/quartiers-porte-bagnolet-enjeux-scenarios-amenagement>

4/ questions aux élus

- Il existe en dehors du conseil de quartier centre-ville, des groupes de travail sur des thèmes spécifiques (ex ZAC benoit Hure, sollicitations d'écoles d'architectures pour des propositions d'aménagement de Gallieni, ...). Il est demandé que des points d'étapes soient réalisés régulièrement par ces groupes à l'occasion des conseils de quartier.
- quelles sont les écoles qui participent (notamment à travers des cours) à faire des propositions d'améliorations de la ville de Bagnolet. Comment cela est organisé et comment les Bagnoletais seront associés à ces actions ?
- intervention de l'association Bagnolet ville Fleurie : Celle-ci défend le rôle important des jardins partagés et déplore les vandalismes répétés de ces jardins pour faire des feux de chauffage dans la rue. (cela serait le fait de dealer d'après l'association). Elle sollicite l'aide des élus.

Le pôle Gallieni concentre un certain nombre de questions :

- les habitants ressentent qu'il y a actuellement un danger fort pour l'image de leur ville. (Notamment les Dealers qui s'installent durablement, mais pas seulement) Quelles sont les actions menées ?
- est-ce que le pôle Gallieni est traité dans sa globalité ? Quelles sont les réflexions menées ?
- pourquoi ne fait-il pas l'attention des services publics (Région, Département, Etat...)
- Quid de l'intégration environnementale et de l'agenda 21 ? (Gallieni et plus largement le quartier)

5/ fixation de la date de la prochaine réunion

Il est proposé comme prochaine date de réunion : le 18 mars 2015 à 19h30
L'animateur sera Maxime Bressoles

Il est également souhaité que les habitants du conseil de quartier s'inscrivent dans les groupes de travail par réponse par mail avant la prochaine réunion

Proposition d'ordre du jour :

- 1 accueil :
 - o présentation de l'animateur et rappel du règlement intérieur
 - o choix du responsable donnant la parole et du secrétaire de séance (rédacteur du compte-rendu)
- 2 Groupes de travail :
 - o validation finale des groupes de travail et de leur périmètre
 - o validation finale des inscriptions à ces groupes.
 - o désignation d'un représentant par groupe
(Le représentant organisera les réunions directement par mail ensuite)
- 3 questions aux élus :
 - o réponses des élus aux questions de la réunion précédente.
 - o nouvelles questions aux élus

4 fixation de la date de la prochaine réunion